



Quel contrat apres un cdd non renouvelable

Par **lo5**, le **21/07/2010** à **20:26**

Bonjour,rnj'ai un CDD non renouvelable d'un an qui arrive à échéance en octobre 2010.Si je souhaite rester dans la banque où je travaille, quel type de contrat mon employeur peut me proposer? Puis je encore etre à nouveau sou CDD ou doit il forcement me donner un CDI sans periode d'essai?rnMerci